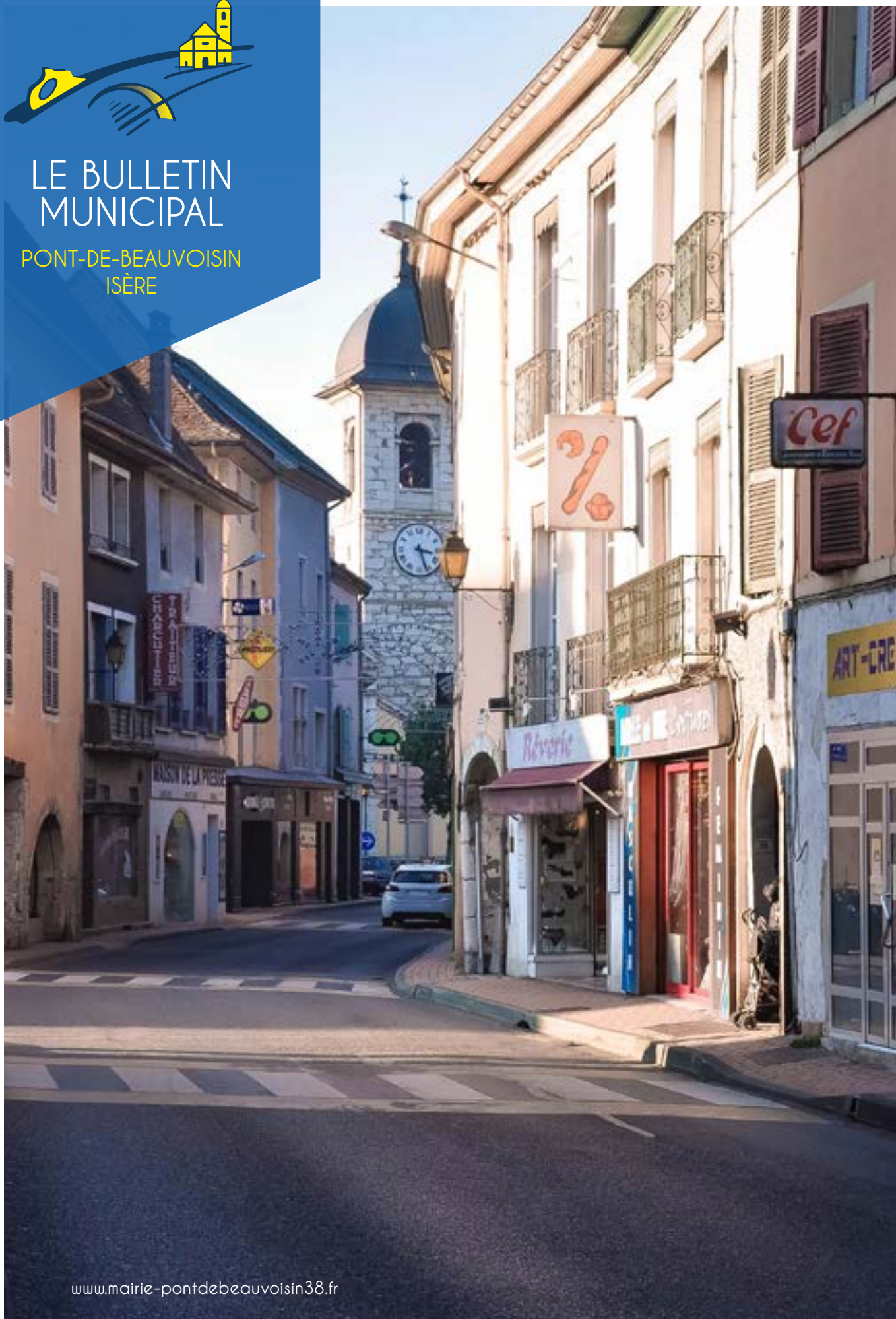




# LE BULLETIN MUNICIPAL

PONT-DE-BEAUVOISIN  
ISÈRE



[www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr](http://www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr)

www.val-meubles.com

# Val'Meubles

CRÉATEUR-FABRICANT · FRANCE



Pont-de-Beauvoisin  
Cité du meuble

Ouvert tous les jours du mardi au samedi  
9h-19h / 10h-19h samedi · 05-115.05.1-19 samedi

1780, avenue de la Bergerie · 38480 Pont-de-Beauvoisin  
Tél. 04 76 37 02 65 · Fax 04 76 32 82 84  
val.meubles@wanadoo.fr



# CRÉA LOOK

## COIFFURE Elle & Lui

04 76 37 20 08  
4, place Flandrin  
38480 Pont de Beauvoisin



la référence du service à la personne

### Devenez bénévole

Trouver un sens à votre engagement ?  
Prendre du plaisir à être utile ?  
Apporter vos compétences au service d'une cause juste ?

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

Pour tous renseignements contacter l'association  
du lundi au vendredi de 8h à 12h  
97 rue de Lyon, 38480 Pont-de-Beauvoisin  
04 76 35 58 81  
admrpont@fedes38.admr.org

## ASSURANCES SECARA 3000

Christian Butet et Peter de Jong

À votre service depuis 4 générations  
L'assurance de votre @venir

Assurances du particulier (auto, habitation, immobilière, obligataires, dépendance...), assurances pour toutes professions (artisans, commerçants, professions libérales, exploitant agricole), entreprises et collectivités, grille sur récoltes, risques de la construction (dommages-ouvrage, décennale...), frais de santé, prévoyance et retraite individuelle ou collective, placements et crédits.



Agence fondée en 1831

5 et 7, place Saint-Clément - 38480 PONT DE BEAUVOISIN  
☎ 04 76 37 05 22 · ☎ 04 76 37 33 12  
🌐 christian.butet@agence3000.com  
Site Web : <http://www.secara.fr>  
Ordon. N°07/000-448 - www.orfas.fr

## Baldini-Leclaire POMPES FUNÈBRES

14, rue du Professeur Trillat  
38480  
LE PONT-DE-BEAUVOISIN  
Tél. 04 76 37 02 15

7j/7 et 24 h/24




## MCA

Maisons & Chalets  
des Alpes

Plus de 700 offres  
maisons + terrains  
sur [www.mcalpes.com](http://www.mcalpes.com)

Pont de Beauvoisin  
30 avenue Pravaz  
04 76 93 29 20

[www.mcalpes.com](http://www.mcalpes.com)

## GrandOptical

Rien n'est trop grand pour vous

A. ESCOFFIER OPTICIEN

Le Pont-de-Beauvoisin  
Tél. 04 76 37 05 18




## inSolit'

### création graphique & impression

OBJETS PUBLICITAIRES  
TEXTILE PUBLICITAIRE  
& PROFESSIONNEL

38480 Pont De Beauvoisin  
Tél 04 76 37 33 90



# LE BULLETIN MUNICIPAL

PONT-DE-BEAUVOISIN  
ISÈRE

## L'EDITO

Bulletin Municipal  
N°4 Avril 2016

Directeur de la  
publication :  
Michel Serrano.  
Coordination :  
Audrey Gardaz.  
Création, réalisation,  
illustration : Damien Comte.  
Photos : Objectif Image  
(photoclub de  
Pont-de-Beauvoisin).  
Impression : Insolit'.

Ne pas jeter sur  
la voie publique

Bonjour à tous,

Voici votre bulletin  
du premier semestre 2016 !

Vos élus ont voulu changer la communica-  
tion municipale en réduisant le nombre de  
bulletins dans l'année, mais en améliorant  
son contenu et sa forme.

Ainsi, tout au long de ces pages, vous pour-  
rez lire des articles retraçant la vie de notre  
commune, nos actions, les rendez-vous  
importants, et une visibilité sur les dossiers  
qui vous concernent en tant que citoyens.  
Un travail de fond et de forme qui nous a  
semblé être nécessaire pour répondre du  
mieux possible aux attentes des habitants,  
proposer des informations claires, un conte-  
nu pertinent.

Pour ce faire, nous vous proposons  
désormais 2 bulletins par an soit un par  
semestre (le « 4 pages » ne permettait pas  
de « vrais » articles de fond du fait de sa  
petite taille)

Je tiens à remercier tous les commerçants  
qui cette fois encore ont participé à la  
réalisation de ce livret,  
les associations pour leur contribution en  
photos et articles, ainsi que les élus qui  
ont collaboré à la rédaction.

Nous sommes tous à votre disposition  
pour vos questions et vos idées.  
N'hésitez pas à nous contacter, ce bulle-  
tin est aussi le votre !

Bonne lecture à tous, à bientôt!

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR  
CHRISTOPHE FERRAND**



*Viandes de 1<sup>er</sup> choix  
Génisse Limousine junior  
Veau élevé sous la mère  
Volailles fermières*



**4, rue Alexandre Dumas  
38480 PONT DE BEAUVOISIN  
TEL. 04 76 37 34 49**

## POINT BUREAUTIQUE

PHOTOCOPIEUR LOCATION - VENTE - S.A.V

**RICOH**

Machines - Télécopieurs - Imprimantes & Consommables



Fournitures - Mobilier de bureaux - collectivité et scolaire

Papeterie - Cadeaux - Tampons - Cartes de visite

Préparation des listes scolaires

5, Place Trillat 38480 PONT DE BEAUVOISIN

Tel: 04.76.37.24.13



[www.PointBureautique.com](http://www.PointBureautique.com)



2, RUE PROFESSEUR TRILLAT, 38480 PONT DE BEAUVOISIN,

TEL. 04 76 37 21 19, FAX : 04 76 37 01 94

REPORTAGE  
PHOTO VIDEO

DEVELOPPEMENT  
AMATEUR PROFESSIONNEL

IDENTITE

VENTE & LOCATION  
DE MATERIEL



### LE JARDIN DES PRALINES CRÈCHE ET HALTE GARDERIE

75 RUE DU 8 MAI 1945, 38480 LE PONT DE  
BEAUVOISIN

LA STRUCTURE ACCUEILLE VOS  
ENFANTS

Du lundi au vendredi



TOUT PRES DE CHEZ  
VOUS.

Une équipe de profession-  
nelles de la Petite Enfance  
pour le bien-être de vos  
enfants

Structure ouverte tout  
public

10 à 12 places

Prestation ouvrant droit à  
la PAJE

Réservation de places par  
les entreprises

POUR NOUS

CONTACTER :

04 76 91 54 89

[lejardindespralines@orange.fr](mailto:lejardindespralines@orange.fr)

site internet :

[creche-](http://creche-lepontdebeauvoisin.com)

[lepontdebeauvoisin.com](http://lepontdebeauvoisin.com)

## L'instant Coiffure

Jocelyne Carnazzi

BIO CONCEPT

Soins Aux Huiles Essentielles

Le naturel, une garantie de réussite

8, Rue Professeur Trillat

Pont De Beauvoisin

38480

04/76/05/80/66

[www.coiffure-naturelle-isere-savoie.fr](http://www.coiffure-naturelle-isere-savoie.fr)

## ARGOUD ELECTRICITE

Electricité générale  
Neuf et rénovation  
Installation dépannage  
Chauffage électrique  
Domotique

380 CHEMIN NEUF

38480 PONT DE BEAUVOISIN

06 73 19 23 54

[l.argoud@orange.fr](mailto:l.argoud@orange.fr)

ARTISAN ELECTRICIEN  
A VOTRE SERVICE

Siret : 791 751 043 00013

## MARBRERIE FAGUET

Atelier :

D 1006 - Le Rôti

73520 SAINT BÉRON

Tél. 04.76.31.10.76

Fax 04.76.31.15.63

Magasin :

16, Place Professeur Trillat

38480 PONT DE BEAUVOISIN

Tél. 04.76.37.00.04

[www.marbreriefaguet.com](http://www.marbreriefaguet.com)

[christel@marbreriefaguet.com](mailto:christel@marbreriefaguet.com)

Photo: C. - 1/2004 La Brochure

## Maroquinerie Pontoise



3, rue Gambetta • 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN

04 76 32 98 79

ARTHUR & ASTON  
maroquinerie

Get Holsten

H

HEXAGONA

LOXWOOD

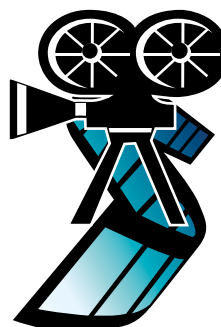
PIKOLINOS

JB MARTIN

Pier Cardin

UTV

VALLEE



## Cinéma LE DIAMANT PONT DE BEAUVOISIN

6, rue Alexandre Dumas

38480 PONT DE BEAUVOISIN

[www.cinema-lediamant](http://www.cinema-lediamant)



## LE MOT DU MAIRE

Michel SERRANO

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2015 avait mal commencé et elle s'est terminée dans l'horreur. Elle a été marquée par deux séries d'attentats : en janvier et en novembre. Malgré tout, gardons-nous de sombrer dans la facilité d'un communautarisme réactionnel. 10 mois à peine après l'effroyable attaque de Charlie Hebdo et de l'hyper casher, c'est ensemble que les Pontoises et les Pontois se sont rassemblés un dimanche de novembre, dans leur diversité de croyances et d'opinions. Cependant, nous devons rester optimistes, enthousiastes car il faut continuer à se battre pour défendre nos valeurs, celles de la liberté, de la laïcité, de la fraternité, celles de la République.

Depuis 2014, l'équipe municipale est en place et j'en profite pour la remercier pour son engagement à mes côtés et le travail effectué au quotidien. Tous mes remerciements vont également à Madame Francine CRAYE PAUTREL Directrice Générale des Services (D.G.S.) et à l'ensemble du personnel municipal. Les 22 et le 29 mars 2015 aux élections départementales, sur notre nouveau canton Chartreuse-Guiers, vous avez élu Céline BURLET et André GILLET. Je les remercie d'ores et déjà pour leur soutien à notre commune et au canton. Je souhaite vous présenter les projets en cours qui nous mobilisent.

**L'École :** c'est avant tout la source de tous les savoirs et le moyen le plus efficace de lutter contre les intégrismes, les fanatismes et l'obscurantisme. Notre commune accueille chaque jour 2800 élèves ! Les travaux de l'école L. Morard représentent un investissement financier colossal de 2,7 M €, ces travaux se poursuivent en 2016 pour un montant prévu de 740 000 €. Je remercie l'ensemble des élèves, les parents d'élèves et le corps enseignant de supporter les désagréments de

ces travaux. Afin de sécuriser les abords de l'école maternelle, une barrière automatique sera installée prochainement.

**Les containers enterrés** pour les ordures ménagères et les déchets : comme vous avez pu le constater, 3 emplacements de containers enterrés ont été réalisés en 2015. Ils permettent d'optimiser la collecte des déchets et de densifier les volumes en remplaçant les bacs roulants du centre-ville. Ils contribuent efficacement à améliorer la salubrité et la propreté de nos rues. Cependant, j'ai le regret de constater que des actes d'incivilité au quotidien (papiers, déjections canines, dépôts sauvages...) salissent l'image de notre cité.

**La vidéo-protection :** la sécurité a un prix, la première tranche débutera courant 2016, à hauteur de 100 000 €.

**L'aménagement du centre ville :** une étude globale est en cours en partenariat avec l'E.P.O.R.A. (circulation, stationnement, nouvelle médiathèque...). Quant à la manufacture des tabacs, je me suis efforcé de trouver un investisseur en capacité de prendre en charge la rénovation de ce site (13000 m2 de plancher), à ce jour, rien n'a pu aboutir. Concernant le commerce du centre-ville : je fais le constat que la disparition progressive des petits commerces est une réalité pour tous nos villages. Le paradoxe c'est que nous réclamons tous des commerces de proximité mais nous allons tous faire nos courses dans les grandes surfaces. Cette année, je souhaite que nous puissions renouer avec la vieille tradition de la foire du meuble. Je rappelle à tous les commerçants du centre-ville qu'ils peuvent profiter du fond FISAC pour bénéficier de crédits pour la rénovation de leur commerce.

**L'Hôpital :** le service des Urgences a accueilli 17 500 patients en 2015 entraînant une reconnaissance bien légitime des tutelles. L'hôpital de Pont de Beauvoisin a mis en place, fin 2015, le télé A.V.C., je suis très fier de cette avancée qui place notre hôpital à la pointe de la technologie. En outre, grâce à une convention passée avec le SAMU 38, les blessés graves qui ne pouvaient pas être secourus dans des délais raisonnables par les SAMU, seront désormais transportés par les Sapeurs-Pompiers directement au centre hospitalier de Pont-de-Beauvoisin pour bénéficier des premiers soins. Fin 2015, ont été mises en place des consultations avancées concernant 11 spécialités médico-chirurgicales. J'ai eu l'honneur d'inaugurer le 1<sup>er</sup> octobre 2015, avec les nouveaux élus départementaux, Mme BURLET et M. GILLET, l'EHPAD pontois qui offre une capacité de 110 lits, dont 14 dédiés à la maladie d'Alzheimer.

Cette ouverture entraîne la création de 10 postes de soignants.

**Le C.C.A.S. :** la crise économique, le chômage entraînent dans nos villes une précarité qui est de plus en plus visible et criante. Par l'intermédiaire du C.C.A.S., nous avons pu aider de nombreuses familles en difficultés.

Le repas des anciens, cette année a encore fait le plein avec plus de 200 personnes.

**Le sport, la culture, les animations :** la commune est riche d'un tissu associatif très développé qui organise de nombreuses activités de loisirs, de culture et de sport. A ce titre, je remercie tous les représentants d'associations. En 2016, des fêtes et animations seront à nouveau organisées : la fête de la musique, le 14 juillet, le 8 décembre, les illuminations de Noël, les spectacles pour les enfants des écoles.

Je remercie M. Jean-Claude TREMBLEAU pour son investissement en tant que président du S.I.V.U. du gymnase Le Guillon dont l'extension a été inaugurée au mois de mars.

### L'Intercommunalité



Notre communauté de communes Les Vallons du Guiers dont le siège est à Pont-de-Beauvoisin Isère est constituée de 9 communes qui comptent 13000 habitants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi NOTRE oblige les communautés de communes de moins de 15000 habitants à se regrouper. En conséquence, notre communauté de communes va devoir fusionner avec d'autres, c'est notre actualité.

La fusion des communes : les élus des 2 communes de Pont Isère et Pont Savoie ont beaucoup travaillé sur le sujet en 2015. Des études sur la faisabilité du rapprochement et la création d'une commune nouvelle ont été réalisées par un cabinet extérieur. Mais qu'y a-t-il d'impossible dans cette fusion ? Quel renoncement ne peut-on faire de part et d'autre du Guiers ? Je suis convaincu que nous aboutirons. L'Historique est en marche, et rien ne l'arrêtera.

*M. Serrano*

## A VOS AGENDAS !

### LES MARCHES !

- *Tous les Samedis :*
  - \***Marché de producteurs locaux**  
Saint Jean d'Avelanne -  
Ferme de Beauchiffroy -  
En matinée - 04 76 32 99 86
  - \***Marché biologique à la ferme** -  
Pt-de-Beuvoisin 38 - Ferme Jargot  
- En matinée - 06 83 38 32 31
- *Tous les Jeudis :*
  - \***Marché de producteurs bio**  
- Domessin - Ferme «A travers  
champs» - De 17h à 19h -  
06 19 64 47 74
  - \***Marchés permanents :**
    - Pont de Beauvoisin 38 -  
centre-ville - Lundi (matin)
    - Aoste - place de la Mairie -  
Dimanche (matin)
    - Saint Genix sur Guiers - place des  
Tilleuils - Mercredi (matin)
    - La Bridoire - place du Village -  
Samedi (matin)

### PLUS D'INFOS

#### **Office de Tourisme Saint Genix**

47, route de Pont de Beauvoisin  
73240 St Genix sur Guiers  
04 76 31 63 16  
info@valguiers.com  
www.lac-aiguebelette.com  
du mardi au samedi :  
10h-12h30/ 14h-18h

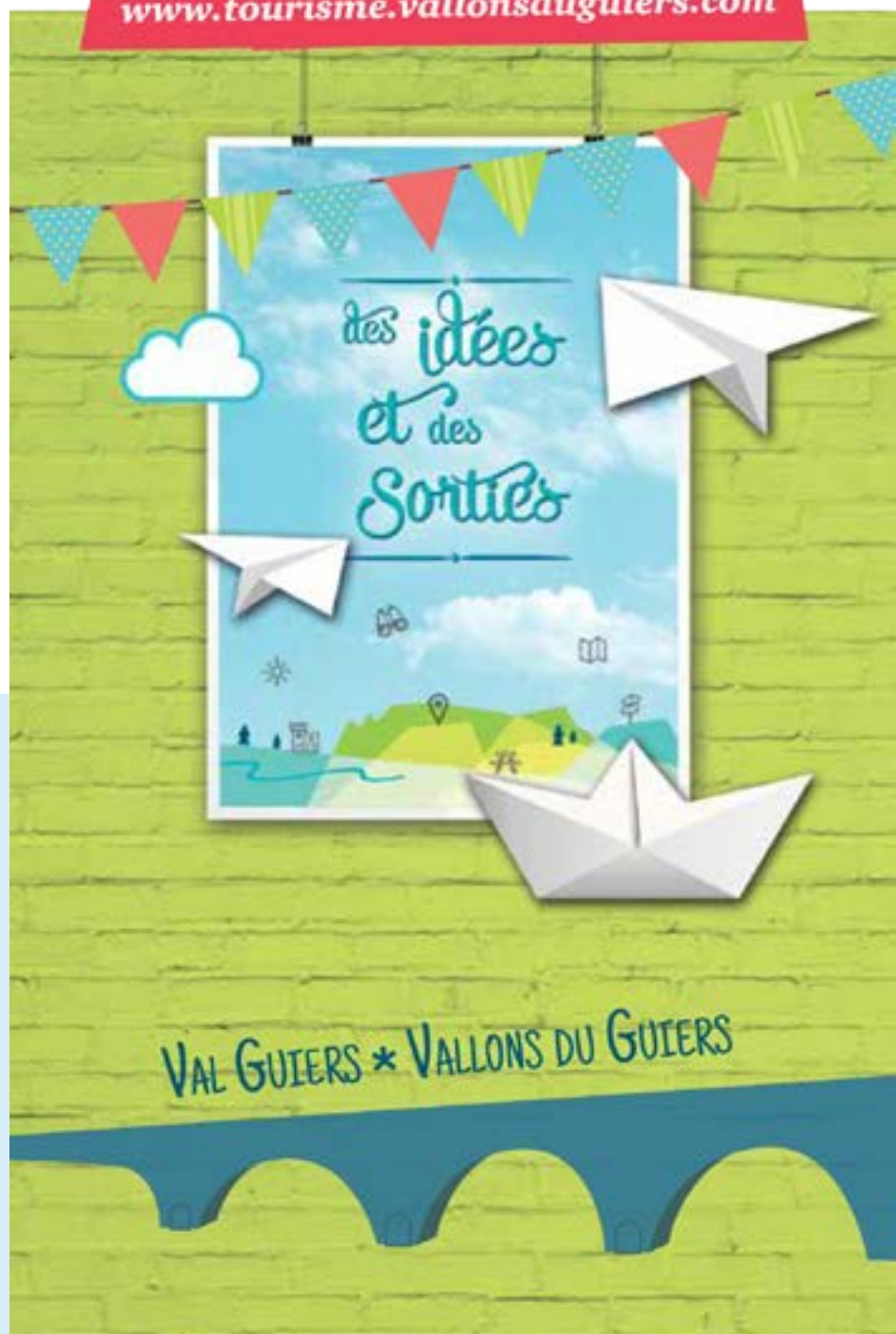
#### **Maison du Tourisme Vallons du Guiers**

1, rue Gambetta  
38480 Pont de Beauvoisin  
04 76 32 70 74  
tourisme@cc-vallonsduguiers.fr  
www.tourisme.vallonsduguiers.com  
du lundi au samedi matin :  
9h-12h30 /14h-17h30 (fermé le mardi)

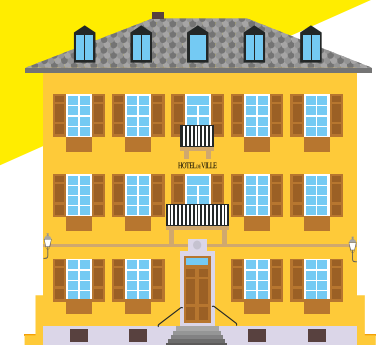
# Agenda du Guiers

Toutes les infos sur

[www.tourisme.vallonsduguiers.com](http://www.tourisme.vallonsduguiers.com)



# INFOS PRATIQUES



## MAIRIE DE PONT-DE-BEAUVOISIN ISERE

3 bis, avenue Gabriel Pravaz  
38480 PONT-DE-BEAUVOISIN  
Tél : 04 76 37 00 10  
Fax : 04 76 37 09 36

### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi - Matin : 8h-12h  
Lundi - Après-Midi : Fermeture  
Mardi - Matin : 8h-12h  
Mardi - Après-Midi : 15h30-17h30  
Mercredi - Matin : 8h-12h  
Mercredi - Après-Midi : Fermeture  
Jeudi - Matin : 8h-12h  
Jeudi - Après-Midi : 15h30-17h30  
Vendredi - Matin : 8h-12h  
Vendredi - Après-Midi : 13h30-16h30

### Service Trésorerie :

Ouvert tous les matins  
de 8 h 45 à 12 h  
Fermé tous les après-midi

### Service Urbanisme :

Mardi - Jeudi : 8h-12h  
Vendredi : 13h 30-16h 30

### Service Passeport Biométrique:

(sur rendez-vous)  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h

Vous pouvez prendre R.D.V. ou avoir  
des infos directement en mairie ou par  
téléphone au 04 76 37 00 10, poste 3.

### Michel Serrano (Sur rdv)

Lundi - 09h-12h - 14h-17h.

Jeudi- 09h-12h - 14h-17h.

Permanences des adjoints sur  
rendez-vous, à la mairie.

## URGENCES PHARMACIE

Pour le Nord-Isère et  
Avant Pays Savoyard :  
04.74.88.76.76.

### Tour de Garde Pharmacies

Samedi - Dimanche : 3 Nuits  
(du Vendredi 19h au Lundi  
8h30) + journée du Dimanche  
-Garde de Nuit : Lundi au  
Vendredi : 4 Nuits (du Lundi  
8h30 au Vendredi 19h).

## NUMÉROS UTILES

-Gendarmerie : 17  
-Pompiers : 18 et 112  
-Samu : 15  
-Gendarmerie de Pont 38 :  
04 76 37 00 17  
-Gendarmerie de Pont 73 :  
04 76 37 22 31  
-Gendarmerie de St-Genix/Guiers  
: 04 76 31 60 17  
Urgences EDF :  
09 72 67 50 38  
Urgences gaz : 0 810 433 038  
Lyonnaise des eaux (Urgences  
eaux - Isère) : 09 77 40 11 33,  
Synd. du Thiers (Urg. eaux - secteur  
Savoie) : 04 79 36 02 18  
Urgences mains : 0 825 00 22 21  
Centre Anti Poison Grenoble :  
04 76 42 42 42

## NUISANCES SONORES

Les occupants et les utili-  
sateurs de locaux privés,  
d'immeubles d'habitation,  
de leurs dépendances et de  
leurs abords, doivent prendre  
toutes précautions pour  
éviter que le voisinage ne soit  
géné par les bruits répétés et  
intempestifs émanant de leurs  
activités, des appareils, instru-  
ments, appareils diffusant de

la musique, ou machines qu'ils  
utilisent ou par les travaux  
qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bri-  
colage et de jardinage utilisant  
des appareils susceptibles de  
causer une gêne pour le voisi-  
nage en raison de leur intensité  
sonore tels que tondeuse à  
gazon, motoculteur, tronçon-  
neuse, perceuse, raboteuse ou  
scie, ne sont autorisés qu'aux  
horaires suivants :

- les jours ouvrables  
de 8 h 30 à 12 h 00  
et de 14h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés  
de 10 h 00 à 12 h 00

## VOS ELUS

Les permanences de vos élus :  
Sur rendez vous. Merci de  
prendre contact avec le secréta-  
riat de mairie.

Maire :  
Michel Serrano

### Adjoints :

- Audrey Gardaz (Finances,  
CCAS, communication)
- Eric Philippe (Commerce,  
développement économique,  
Rénovation urbaine, sécurité)
- Michel Gallice (Urbanisme,  
travaux/voirie)
- Nathalie Papet (Scolaire,  
culture/animation)
- Jean-Pierre Piley (Foires et  
marchés, sports et vie associa-  
tive, propreté)
- Catherine Angelin (Environ-  
nement, cadre de vie, enfance/  
jeunesse)





# OBTENTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les demandes d'acte civil en ligne ne sont pas possibles, les formulaires ne sont pas encore techniquement exploitables par nos services.

DOCUMENT SOUHAITÉ	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Carte Nationale d'identité sécurisée	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adulte</b> : 2 photos d'identité</li> <li>-Justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>-Ancienne carte d'identité</li> <li>• <b>Enfant</b> : 2 photos d'identité</li> <li>-Acte de naissance</li> <li>-Justificatif de domicile</li> <li>-Carte d'identité et acte de naissance du parent demandeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validité : 15 ans (majeur), 10 ans (mineur)</li> <li>• Présence de l'intéressé(e) pour la prise d'empreinte digitale et signature</li> <li>• Présence d'un parent au dépôt de la demande et au retrait de la carte si l'enfant est mineur</li> <li>• <b>En cas de perte ou de vol</b> : Timbre fiscal à 25 € et acte de naissance de moins de 3 mois</li> </ul>
Passeport Biométrique	Mairies habilitées (dont celle de Pont)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• cerfa n°12100 ou 12101 (service-public.fr)</li> <li>• Carte d'identité récente ou passeport (original+copie, &lt; 3 mois)</li> <li>• Justif. de domicile (original+copie)</li> <li>• 1 photo d'identité</li> <li>• Timbres fiscaux (timbres.gouv.fr ou tabac)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'intéressé(e) obligatoire</li> <li>• Autorisation parentale pour les mineurs</li> <li>• Présence d'un parent si l'enfant est mineur</li> <li>• Prévoir 15 jours de délai</li> </ul>
Livret de famille (en cas de perte, vol, divorce, séparation)	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat-civil des conjoints</li> <li>• Etat-civil des enfants</li> <li>• En cas de divorce, l'ex-conjoint peut obtenir un duplicata</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande à remplir en mairie</li> <li>• Pour un duplicata, imprimé disponible en mairie</li> </ul>
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ET livret de famille (si enfant). Par correspondance : indiquer filiation (noms et prénoms des parents)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>par correspondance</b> : Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse</li> </ul>
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièce d'identité</li> <li>• Sur papier libre : noms et prénoms des époux et date du mariage (ou à défaut, le livret de famille)</li> </ul>	-
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou mairie du lieu de domicile du défunt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Livret de famille du défunt</li> <li>• Sur papier libre : nom(s) et prénom(s) ainsi que la date du décès du défunt</li> </ul>	-
Autorisation de sortie du territoire	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>A été supprimée</b> depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, suite à la circulaire du 20 novembre 2012</li> </ul>
Carte d'électeur	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte d'identité</li> <li>• Justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir 18 ans</li> <li>• Être domicilié sur la commune ou y être redevable de la TH, TP, TF, NB</li> <li>• <b>S'inscrire avant le 31 décembre</b> pour pouvoir voter l'année qui suit</li> </ul>
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal du domicile Sous-préfecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Livret de famille et toutes pièces pouvant justifier votre nationalité</li> </ul>	-
Extrait d'acte de naissance de français nés à l'étranger	Service central de l'état-civil de Nantes, 44941 NANTES CEDEX 09 Demande en ligne <a href="http://www.diplomatie.gouv.fr">www.diplomatie.gouv.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer une lettre avec les indications suivantes : noms(s), prénom(s), date et lieu de naissance, justificatif de nationalité, état-civil complet</li> <li>• Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse</li> </ul>	-
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44317 NANTES Cedex 3 Demande en ligne <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courrier de demande d'extrait de casier judiciaire accompagné de la photocopie d'un document prouvant l'identité</li> </ul>	-



DOCUMENT SOUHAITÉ	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Recensement militaire	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Livret de famille</li> <li>• Carte d'identité du mineur</li> <li>• Justificatif récent de domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A effectuer par la personne mineure accompagnée ou non</li> <li>• A partir de 16 ans</li> </ul>
Certificat de vie commune	Mairie du domicile	Carte d'identité des demandeurs Justificatif récent de domicile	La présence des 2 personnes est indispensable
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Documents à légaliser Pièce d'identité	Signature à faire en Mairie devant l'agent délégué de l'officier d'état-civil
Reconnaissance	Toutes les Mairies	Pièce d'identité	Déclaration conjointe ou d'un parent (couple non marié)
Carte de séjour	Préfecture de l'Isère	Se renseigner auprès de la préfecture	Prise de RDV obligatoire
Attestation d'accueil	Mairie du domicile	Justificatif d'identité du demandeur Justificatif de domicile, document attestant de sa qualité de propriétaire ou de locataire du logement Dernier avis d'imposition Timbre fiscal à 30 €	Attestation à remplir en Mairie
Carte grise	Sous-Préfecture	Imprimé disponible en Mairie	A déposer en Sous-Préfecture
Permis de conduire	Sous-Préfecture	Imprimé disponible en Mairie	A déposer en Sous-Préfecture
Casier judiciaire	-	Démarche possible en ligne	<a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20">www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20</a>
PACS	Tribunal de Grande Instance de Bourgoin-Jailleu		

## LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La commune de Pont est heureuse de mettre à votre disposition la salle polyvalente située 4 Route de Belley. Cette salle est exclusivement dédiée à des activités festives, des réceptions, des activités et des spectacles culturels et musicaux.

**Responsable du planning :** secrétariat de Mairie : 04 76 37 00 10 (confirmation par écrit).

**Le gardien :** est habilité à détenir les clés pour la location, à contrôler l'état et le contenu des salles ; il est également chargé de l'entretien de la salle : tél : 06 24 01 23 26

**Surface en m<sup>2</sup> : 503 m<sup>2</sup>**

### Tarification

Le Conseil Municipal a révisé par délibération, à compter du 01 janvier 2016, les tarifs et les conditions de location de la salle Polyvalente. Les tarifs sont susceptibles d'être révisés à tout moment par le Conseil Municipal.

**Pour les associations locales et**

### **les personnes domiciliées sur la commune :**

Salle Polyvalente 470€ - Petite salle 260€ - Journée supplémentaire 100€ pour la salle polyvalente et 50€ pour la petite salle - Caution dégradation/nettoyage 500€ - Caution pour le respect des consignes de tri sélectif des déchets 100€ - Caution pour le prêt de la télécommande du portail 50€. Les associations pontoises (loi 1901) bénéficieront de la gratuité pour une manifestation dans l'année à l'exception d'une participation aux frais de fonctionnement de 100€. Elles devront cependant s'assurer du nettoyage et devront déposer des chèques de caution.

La petite salle peut être louée aux associations ou organismes pontoises pour des réunions importantes ou des assemblées générales pour une durée totale de 4 heures si la réunion a lieu entre le lundi et le jeudi. Un tarif de 60€ sera alors appliqué. La caution de dégradation/nettoyage ne sera pas demandée à condition de ne pas utiliser le local traiteur et la buvette.

### **Pour les organismes et associations extérieurs à la commune :**

Salle Polyvalente 630€ - Petite salle 390€ - Journée supplémentaire 200€ pour la salle polyvalente et 100€ pour la petite salle - Caution dégradation/nettoyage 800€ - Caution pour le respect des consignes de tri sélectif des déchets 100€ - Caution pour le prêt de la télécommande du portail 50€. Les écoles extérieures bénéficieront du demi-tarif une fois par an.

### **Pour les personnes extérieures à la commune :**

Salle polyvalente : 1000€ - Petite salle : 600€ - Journée supplémentaire : 300€ pour la salle polyvalente et 150€ pour la petite salle - Caution dégradation / nettoyage : 1000€ - Caution pour le respect des consignes de tri sélectif des déchets : 200€ - Caution pour le prêt de la télécommande du portail : 100€

### **Participation aux frais de fonctionnement de 100€.**



# LES PERMANENCES JURIDIQUES

ORGANISMES	JOURS ET FRÉQUENCES	HEURES / CONTACT
MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (M.S.A.P)	82 chemin des Pâquerettes ZA de Clermont 38480 Pont de Beauvoisin Lundi et mardi: 9H-12H & 13H30-17H/ Mercredi: 9H-12H & 13H30-18H / Jeudi : 9H-17H non stop / Vendredi : 9H-12H (uniquement sur rdv) Possibilité de rdv à domicile	Avec ou sans rdv Contact : Guillet Arnaud 04.76.32.71.99 E-mail : msap@cclvg.fr
CAUE - ARCHITECTE CONSEILS	3 <sup>ème</sup> vendredi de chaque mois - Communauté de communes les Vallons du Guiers, 82 chemin des Pâquerettes 38480 Pont de Beauvoisin	Sur rdv au 04.76.32.80.37.
COMITE LOCAL DE L'HABITAT	Lundi et mercredi matin - Maison services publics, 82 chemin des Pâquerettes 38480 Pont de Beauvoisin Les autres jours, Mairie des Abrets	9h à 11h30 Maison Services Publics : 04.76.06.31.19. / Mairie Les Abrets : 04.76.32.28.39 Responsable : Mme Carpentier E-mail : clh.cclvg@wanadoo.fr
HABITAT & DEVELOPPEMENT	Tous les 2 <sup>ème</sup> mardi - Maison services publics Vallons du Guiers (personnes en perte d'autonomie RDV à domicile possible) 82 chemin des Pâquerettes 38480 Pont de Beauvoisin	Contact Joëlle Sibille 9h à 12h sans rdv 04.76.85.13.65. / 06.89.82.33.73.
MISSION LOCALE	Communauté de communes les Vallons du Guiers, 82 chemin des Pâquerettes 38480 Pont de Beauvoisin	04.74.97.64.67 sur rdv
RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE	1 <sup>er</sup> samedi du mois - Communauté de communes les Vallons du Guiers, 82 chemin des Pâquerettes 38480 Pont de Beauvoisin	9h à 12h - 04.76.32.71.98.
AIDE JURIDIQUE	Permanence 3 <sup>ème</sup> jeudi de chaque mois	Sur rdv, contactez la Maison services publics
ARMEE DE TERRE	Permanence le 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredi matin de chaque mois	Sur rdv, contactez la Maison services publics
NORD ISERE INITIATIVE	-	Sur rdv, contactez la Maison services publics
EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)	-	Sur rdv, contactez la Maison services publics
INFORMATION JEUNESSE	Du mardi au vendredi - Pôle jeunesse, rue du Pré Saint Martin 38480 Pont de Beauvoisin (à côté du Lucée Pravaz) www.cc-vallonsduguiers.fr (Documentation pour l'orientation)	Sur rdv, contactez la Maison services publics E-mail : jeunesse@cclvg.fr 04.76.37.08.02. / 06.04.59.27.78.
SPIP38 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Isère)		Sur rdv, contactez la Maison services publics
ESPACE PLURIEL (Goupe Isactys)	Tous les mardis - Salle du parc 38480 Pont de Beauvoisin	14h à 16h - Chantal 06.12.98.77.25. Ghislaine 06.24.99.33.89.
CONSEILLER JURIDIQUE (Pour les Pontois)	Dernier vendredi du mois - Salle du parc 38480 Pt de Beauvoisin	Avocate : Mme Véronique Girard 04.76.22.01.19.
CONCILIATEUR - MEDIATEUR	3 <sup>ème</sup> Jeudi du mois - Salle du parc 38480 Pont de Beauvoisin	M. Picano, sur rdv au 04.76.37.00.10.
ASSOCIATION LIEU DE PARENTALITE "GRAIN D'AILE"	Tous les vendredi - Salle du parc 38480 Pont de Beauvoisin	8h45 à 11h45 04.74.83.38.46.

ORGANISMES	JOURS ET FRÉQUENCES	HEURES / CONTACT
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi (chaque semaine) - Centre social 73330 Pt de Beauvoisin	9h à 12h
C.R.A.M. RETRAITE	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Vendredi du mois - 23 rue Jean Jeannin 38490 Les Abrets	9h à 12h sur rdv 13h30 à 16h30 sur rdv au 3960
C.I.C.A.S. DES REGIMES DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES	Renseignements au 0 820 200 014	
CAF DE L'ISERE bornecafr	-Lundi - Centre social 9 rue Claude Contamin 38110 La Tour du Pin(9h à 12h et 13h30 à 16h) -Morestel : Borne visio-conférence en direct avec la CAF, le Lundi et vendredi à la communauté de communes. -Les Avenières : La borne CAF installée dans le halle de la mairie est consultable aux horaires d'ouverture.	Com com de Morestel 04.74.80.23.30 Mairie les Avenières 04.74.33.61.87
BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES	Tous les après-midi de 13H30 à 16H30 ; Mercredi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H30 Tribunal de Grande Instance de Bourgoin-Jallieu	Prise de rdv conseillé 04.69.15.29.80. E-mail : bav.bourgoinjallieu@gmail.com
PAROISSE SAINT-JACQUES-DE-LA-MARCHE	Permanence tous les lundis, mercredis et vendredis, maison paroissiale de 10 heures à 12 heures, le jeudi de 16 à 18 heures	Renseignements au 04.76.37.23.20
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	André Gillet & Céline Bulet	Contactez le conseil départemental

## CARNET 2015

### Ils nous ont quittés :

Noël GUILLOT, le 01/01  
 Lucienne COCHET, le 06/02  
 Michel LAMBOUR, le 21/02  
 Charlotte MONTEILLET le 04/03  
 Georges MUSY, le 27/04  
 Geneviève YVON, le 28/04  
 Louis BROTTTEL-PATIENCE Louis, le 23/04  
 Prosper MEGOZ, le 06/05  
 Lucien REY, le 13/05  
 Patrick DUTERQUE, le 05/06  
 Rose RICHARD, le 14/07  
 Jeanne BOVAGNET-PASCAL, le 31/07  
 Vartiki ZORLU, le 14/08  
 Albert BONTE, le 26/08  
 Georges BERTET, le 29/08  
 Jeanne GIRARD, le 14/09  
 Antoinette MITHIEUX, le 15/09  
 Andrée MICHAUD, le 16/09  
 Marc BERGER, le 25/09  
 Gabrielle BRUN, le 09/10  
 Marie GRONDIN, le 08/10  
 Pierre THOMAS, le 07/11  
 Solange CONET, le 17/11  
 Trinité MORENO, le 22/11  
 Marcel ARCHIPRÊTRE, le 23/11  
 Marcel BARRAL, le 01/12  
 Louis VILLETON, le 05/12  
 Emmy LABET, le 06/12  
 Régine FARION, le 02/12  
 Catherine DUHEM, le 20/12  
 Bernard BLANC, le 24/12

### Ils ont vu le jour :

Lyam DE GRANDIS, le 16/02  
 Thaïs ALLEN, le 09/10  
 Myriam AYED, le 09/11  
 Isra AZZEZ, le 03/11  
 Liliàna BABINYEZ, le 12/10  
 Hugo BARDARY, le 04/04  
 Charlotte BIONAZ, le 25/08  
 Chloë BLANCHARD, le 31/08  
 Nasser-Abdejilil BOUKADABA, le 24/02

Clara GAUTHIER, le 04/08

Leana GENTON, le 20/08  
 Shana GODART, le 31/08  
 Shaïma HAMDI, le 17/08  
 Cynaëlle HEBERT, le 21/07  
 Manoa LEMELAND, le 10/08  
 Nina LENOIR, le 25/02  
 Wanis MAHDJOUR, le 27/08  
 Lenny MALLET, le 23/03  
 Leïa MAYS, le 07/10



Kenzo CARBONNE FARIA, le 06/04  
 Naël CARENINI, le 26/12  
 Nathan CASTELLI THIERY, le 31/07  
 Gabriel CHANEL, le 27/02  
 Nathan CHAPOUTIER, le 17/12  
 Coralie COUDRAY, le 13/07  
 Léa DELAMARE, le 06/02  
 Floris DIDIER, le 03/08  
 Jean DORIDANT, le 09/09  
 Meryem ER, le 10/07  
 Mickaël ESTEVES, le 03/06  
 Loucas GASPARD DE SOUSA, le 09/09

Melvin NONNE, le 01/12  
 Camille PAVLIDAKIS, le 28/10  
 Gabrielle PAVLIDAKIS, le 28/10  
 Lola PETRINI, le 06/02  
 Tim ROCHE, le 08/02  
 Shana SAMPAIO DIAS LEBRETON, le 24/08  
 Zara SEHILI, le 25/11  
 Anna TARDIERE, le 07/10  
 Maxence THEVENIN, le 11/09  
 Maya VILACA, le 23/07

# AFFAIRES SCOLAIRES

Par **Nathalie Papet**  
Adjoint au maire en charge  
des affaires scolaires



## BILAN 2015

C'est avec plaisir que nous avons vu l'ouverture d'une classe nouvelle portant à 8 le nombre de ces dernières dans notre école élémentaire pour un effectif de près de 180 élèves.

**La deuxième tranche** de travaux est achevée. De nombreuses malfaçons sont à refaire et Monsieur le Maire et ses adjoints, Mme Papet, M. Piley et M. Gallice sont très vigilants sur le qualitatif et effectuent tous les lundis les visites de chantier. De nombreux imprévus par l'ancienne municipalité ont été pris en charge sur cette deuxième tranche élevant considérablement le coût total de la rénovation.

Un algeco a été loué compte tenu de la non fin des travaux pour accueillir la classe de CM2.

Mme Papet poursuit l'équipement de l'école en VPI (vidéo-projecteur interactif) afin de faire rentrer l'école dans le 21ème siècle et varier les supports de pédagogie.

De plus, sensible aux problèmes liés à la cantine, elle a initié les travaux avec la société 1001 repas afin de mettre en place le 0 gaspi. Les élèves étant actifs, le bruit et le confort lors du repas se sont considérablement améliorés.

Les attentats et la mise en place du plan vigipirate renforcé ont contraint les enseignants et le personnel communal à de nouvelles mesures d'accès à l'école. Les parents doivent dorénavant

prévenir de leur venue par un appel afin de garantir une sécurité maximum pour les enfants le temps de l'achèvement des travaux.

Enfin de nombreuses activités sont proposées lors des TAP avec un accent particulier sur l'anglais, pris en charge parfois par Madame l'adjointe.

Côté maternelle, un VPI a été également installé en GS dans la classe de Madame la Directrice.

Les stores manquants ont été installés cette année pour la plus grande joie de tous. Ici aussi les TAP connaissent un succès particulier lié à la diversité et la qualité des activités. De l'anglais est proposé également aux plus petits.

### Ouverture d'une classe nouvelle

Pour finir deux personnages ont fait

leur apparition dans le paysage urbain : **Arthur et Zoé** pour sécuriser les abords des écoles.



Zoé a été malheureusement dégradée à deux reprises.

Une barrière automatique est en cours de construction pour remplacer celle de la maternelle.

## LES CEREMONIES DES



### SCOLAIRES :

Des calculatrices ont été remises à tous les CM2 afin de les féliciter de leur passage en 6ème.

Le spectacle de fin d'année a été apprécié. Deux spectacles ont été proposés : un pour les maternelles (la princesse aux petits pois) et un autre pour les primaires (à l'abordage) le jeudi 17 décembre. Une fois de plus le père Noël a offert des papillotes à tous les écoliers (soit environ 560 élèves).

### CME

Sur l'année scolaire 2014-2015 les élus du CME ont travaillé sur l'agenda 21 et ont été sensibilisés sur la propreté en ville. Des affiches ont été réalisées et apposées sur les poubelles par les enfants.

Les élections ont permis de renouveler 14 membres du CME sans distinction entre isérois et savoyards quand ces derniers sont inscrits en Isère. Le travail débuté porte sur les arts et les valeurs républicaines et va permettre une exposition temporaire au musée.

## LA RÉNOVATION ET RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE LUCIEN MORARD

Les travaux de rénovation de l'école Lucien MORARD, débutés en 2013, se poursuivent par tranches successives. C'est à la fin de l'année scolaire 2015/2016 que l'aménagement complet des bâtiments aura lieu. Les travaux sont tels qu'une délocalisation partielle des classes a été nécessaire. Pour cela une classe en pré-fabriquée a dû être installée ainsi que des sanitaires.

### Les différents travaux :

- Isolation intérieure des façades.
- Changement de toutes les huisseries.
- Remise aux normes pour les personnes à mobilité réduite avec l'installation d'un ascenseur.
- Remise aux normes de l'électricité
- Installation d'une ventilation double-flux
- Changement de la chaudière et mise aux normes.
- Agrandissement coté cours pour la création de deux cages escaliers d'accès aux étages.
- Remplacement des planchers par des dalles béton.
- Peintures et aménagements.



### Le phasage des travaux :

Mise en service de la première tranche en septembre 2014, comprenant :

- Le pôle CLIS constitué de 2 salles
- 4 salles de classe.
- Le bureau du directeur

Mise en service de la deuxième tranche en septembre 2015, comprenant :

- La salle des professeurs
- Le secteur destiné à la garderie constitué d'une salle d'études et d'un hall de détente.
- Une salle de classe dédoublée
- Une salle d'art plastique
- Une salle polyvalente de 67 m<sup>2</sup>

Mise en service de la troisième tranche en septembre 2016, comprenant :

- Le centre de documentation et d'information.
- 3 salles de classe
- L'ensemble des sanitaires.
- Une salle RASED (réseau d'aide spécialisée pour les élèves en difficultés)

### Coût prévisionnel de la rénovation :

2,5M€

### Les imprévus :

- Location de deux salles de classe + sanitaires pour l'année scolaire 2013-2014 : 35 455€
- Location d'une salle de classe + sanitaires pour l'année scolaire 2015-2016 : 15 000€
- Le déplombage : 78 000€
- La rénovation de la façade côté rue : 60 000€
- Le changement de la chaudière : 17 880€
- La toiture devra être rénovée dans les toutes prochaines années.

Face aux désagréments engendrés par cette rénovation la municipalité remercie, pour leur compréhension, les enseignants et les parents d'élèves.

En sauvegardant et en mettant en valeur ce bâtiment, la commune souhaite préserver l'identité de son patrimoine bâti, en ne changeant pas l'aspect extérieur côté rue, mais en rénovant l'intérieur dans le style architectural d'origine.

Ce projet permettra par ailleurs à la commune de répondre à l'obligation de mise en accessibilité des locaux publics aux personnes à mobilité réduite (toilettes adaptées, rampes d'accessibilité,...), imposée par la loi à partir de 2015.

# VIDÉO PROTECTION

Par Eric Philippe

Adjoint au Maire

en charge de la sécurité

Vice-Président de la C.C.L.V.G



Le 23 novembre dernier, le service spécialisé de la gendarmerie nationale qui accompagne les mairies souhaitant se doter de la vidéo-protection a livré son diagnostic sécurité concernant Pont-de-Beauvoisin Isère. Je tiens à remercier dans cette tribune le travail réalisé à cette occasion par la gendarmerie nationale, un travail de grande ampleur mené de façon fine et ce, dans un laps de temps forcément limité. Notre commune a pu bénéficier de l'expertise et de l'expérience de ces gendarmes experts sur ces questions ; en effet, il faut comprendre que la mise en place d'un système de vidéo-protection à l'échelle d'une commune nécessite d'avoir une approche globale, en lien notamment avec la réglementation en vigueur mais aussi concernant les aspects techniques, pour ces derniers, en nous appuyant sur des systèmes déjà développés ailleurs, il est possible d'éviter beaucoup d'écueils. Bien sûr, nous sommes conscients des moyens financiers importants

à consacrer à la vidéo-protection dans un contexte budgétaire difficile.

Depuis 2014, Michel SERRANO et les élus municipaux en charge des questions de sécurité et de tranquillité publique ont pu à la fois analyser les actes de délinquance et d'in-

imbrication urbaine des deux communes de Pont-de-Beauvoisin Isère et Savoie, je regrette à nouveau que la mise en place concertée d'un système de vidéo-protection commun à nos deux communes n'ait pas abouti avant 2014, la commune savoyarde étant dotée aujourd'hui. Cette

## La vidéo-protection mise en oeuvre dans notre commune !

civisme constatés dans notre commune mais ont aussi réfléchi aux actions permettant d'obtenir une diminution sensible de ces actes. Parmi les solutions envisagées, à l'instar de beaucoup d'autres municipalités, il va sans dire que la mise en place de la vidéo-protection a du sens, même si concernant les actes d'incivisme, la dimension éducative revêt également beaucoup d'importance.

A la lumière du diagnostic rendu par les services de gendarmerie nationale et en prenant en compte la très forte

mutualisation aurait permis de réaliser des économies tant lors de la mise en place du système qu'au niveau de sa maintenance mais surtout aurait abouti à avoir une même approche sur ces questions de sécurité de part et d'autre du Guiers. Et aujourd'hui, la possibilité de pouvoir obtenir des subventions publiques pour déployer à l'échelle municipale de la vidéo-protection n'existe malheureusement plus alors que la commune de Pont-de-Beauvoisin Savoie a pu quant à elle en bénéficier à l'époque. Néanmoins, grâce aux excellents rapports entre-

## ESPACE PLURIEL : UN LIEU DE RICHESSE ET D'INITIATIVES



tenus avec les élus savoyards, j'échange régulièrement sur ce dossier.

Concernant la programmation de la mise en œuvre de cet équipement dont le coût global est estimé à 200 000 euro pour couvrir l'ensemble du territoire communal, notre commune sera sécurisée par tranches étalées sur plusieurs années. Au cours des prochains mois, nous réaliserons la sécurisation du centre-ville pour un coût estimé à environ 100 000 euro (câblage, achat des caméras et des systèmes informatiques) en priorisant certaines zones, sachant que le système retenu sera extensible, ce qui est prévu dans son cahier des charges. Au préalable, un appel d'offres de la municipalité aura permis de retenir l'entreprise qui aura été la mieux à même de garantir la réalisation de ce projet complexe dans les meilleures conditions techniques et financières.

La mise en place de la vidéo-protection dans notre commune a pour objectif de contribuer au bien-vivre quotidien de tous les Pontois.



Vous recherchez, en journée, un lieu d'activités et de convivialité ? L'Espace Pluriel, à la salle du Parc (jardin de la mairie de Pont de Beauvoisin 38) accueille les habitants des Pont de Beauvoisin et alentours le mardi après-midi de 14h à 16h.

Ce lieu d'animation permet de se rencontrer. Il favorise la vie sociale et la vie associative. Les participants proposent et organisent des activités (balades nature et visites de musées, activités manuelles, artistiques,...). Ils n'hésitent pas à donner des idées car le lieu suscite des envies. L'accès est libre et gratuit.

Cette démarche est proposée par Acty Initiatives en coopération avec les villes de Pont de Beauvoisin Isère et Savoie. Elle a le soutien de la CAF Isère.

Renseignements : 06.12.98.77.25 - 06.24.99.33.89 - 04.76.37.33.13



# UN POINT SUR L'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE

Par Eric Philippe

Adjoint au Maire  
en charge de la sécurité  
Vice-Président de la  
C.C.L.V.G

Concernant la réforme territoriale (Loi NOTRe) qui impose à notre communauté de communes (9 communes, 12000 habitants) de se regrouper au 1er janvier 2017 afin de respecter le cadre législatif fixant désormais nationalement aux communautés de communes un seuil minimum de 15000 habitants, à une très large majorité, les membres du conseil municipal de Pont-de-Beauvoisin Isère tout comme la majorité des 33 conseillers communautaires ont rejeté le périmètre territorial proposé par M. Le Préfet de l'Isère, périmètre qui vise à constituer les Vals du Dauphiné (60000 habitants) en s'articulant autour de la Tour du Pin. Tous ces élus ont préféré raisonner en terme de bassin de vie et présenteront dans les prochains jours à l'autorité préfectorale un autre périmètre géographique, iséro-savoyard, ayant pour objectif de demander à celle-ci le regroupement des Communautés de Communes des Vallons du Guiers, de Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette (37000 habitants au total). Cette dernière proposition permet à l'agglomération pontoise, de part et d'autre du Guiers, d'être au cœur de ce nouvel espace communautaire. Au delà des élus qui se mobilisent énergiquement autour ce projet, les acteurs économiques et associatifs ont souhaité également marquer l'intérêt qu'ils portent à ce projet de regroupement communautaire inter-départemental.

Nous serons tous fixés à la fin du mois

de mars, les autorités préfectorales ayant alors rendu leurs conclusions. Durant cette période de réforme territoriale, les différentes actions engagées par la C.C.L.V.G. dans notre commune se poursuivent voire se développent, je citerai notamment l'action de promotion économique de notre zone d'activités, le centre de loisirs qui accueille les enfants le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires, la transformation du Relais de Services Publics (R.S.P.) en Maison des Services au Public (M.S.A.P.). En 2016, en nous appuyant sur la C.C.L.V.G., nous avons souhaité, Michel SERRANO et moi-même, que notre commune puisse accueillir cette année encore deux manifestations importantes qui auront lieu dans notre salle polyvalente. Le mercredi 23 mars (9h-12) se déroulera le 2ème forum « recrutement » qui permettra de faire se rencontrer des personnes

en recherche d'emploi avec des entreprises implantées localement qui recherchent des salariés. Et le jeudi 24 mars, se tiendra le 14ème forum des métiers et de l'orientation, manifestation qui accueille un millier de jeunes visiteurs soucieux de trouver des réponses en lien avec leur connaissance des métiers et leur orientation scolaire.

En cette année 2016, vos élus communautaires engagés dans la réforme territoriale du moment souhaitent avant tout que les habitants de Pont-de-Beauvoisin puissent bénéficier de services communautaires de qualité qui répondent efficacement à leurs besoins.



Les élus mobilisés pour un rapprochement intercommunal avec la Savoie, le 23 janvier 2016.



# LE CCAS

Par Audrey Gardaz

Adjointe au maire aux affaires sociales

Le maire et tous les élus et bénévoles se sont retrouvés avec nos Anciens lors du traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS. Celui-ci a eu lieu le 8 novembre 2015, et nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année plus de 200 personnes !

Cette année, les élèves de la classe de première du bac pro services aux personnes et aux territoires du Lycée du Guiers Val d'Ainan se sont mobilisés sous la houlette de leurs professeurs principales afin de réaliser une décoration soignée. Trois jeunes de cette même classe sont aussi venus nous prêter main forte lors du service du dimanche, un beau geste citoyen ! Nous les remercions chaleureusement pour leur travail et leur professionnalisme. Nous pouvons aussi saluer les commerçants qui ont participé au repas : comme toujours, celui-ci fut excellent et très copieux ! Enfin, une mention spéciale au groupe Accordéon Passion, qui a su nous emporter au son de ses valse et madison joués pour le bonheur de tous.

En 2016, le CCAS continuera de s'investir afin de soutenir les personnes qui en auront besoin, et développera parallèlement des projets, en particulier de rénovation des logements qu'il propose. En effet, ceux-ci, malgré la peinture de la façade réalisée il y a quelques années, sont dans un piteux état de délabrement. Ce chantier sera long mais nécessaire, et la nouvelle équipe, ayant à cœur d'apporter une réelle progression dans le mieux vivre de ses citoyens s'investira pleinement dans ce projet.



Le repas de fin d'année du 8 novembre

# LES TRAVAUX

Par Michel Gallice

Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, voirie et travaux.  
Vice-Président du S.I.C.T.O.M.



## LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### Les investissements 2015 :

Le remplacement de 37 luminaires vétustes :

- 14 chemin de la Cornière et route du Corbet
- 5 devant le collège du Guillon
- 7 rue Marius Recordier
- 11 route des Sables et montée Albert Gaudet
- La rénovation de 14 coffrets de commande.

Coût de l'opération :

- Prix de revient global : 45 681 €
- Subvention du Syndicat d'Electricité de l'Isère : 11 547 €
- Participation de la commune : 34 134 € TTC

### Les investissements 2016

Il convient de poursuivre le programme de travaux commencés en 2015.

Les travaux consisteront en la rénovation de 2 armoires d'éclairage et au remplacement de 68 luminaires non conformes.

- 14 lotissement du Mont Fleuri
- 31 pour l'ensemble du quartier du Magnin, montée de la Citadelle, rue du 8 mai 1945.
- 23 avenue De Lattre de Tassigny, avenue des Trois Saints, rue de la gare.

Coût prévisionnel de l'opération :

Prix de revient global : 42 405 €

Subvention du Syndicat d'Electricité de l'Isère : 10 702 €

Participation de la commune : 31 703 € TTC

La rénovation débutée en 2015 sera poursuivie tout au long de la mandature afin d'obtenir un parc totalement rénové et sécurisé.

A l'issue des travaux 2016, 105 luminaires auront été mis aux normes sur un total à réaliser de 284.

## LES TRAVAUX VOIRIE

### Les réalisations 2015

- Chemin sous Clermont :



curage du fossé et pose d'un tuyau pour l'évacuation des eaux pluviales.

-Chemin de la Cornière : reprise de l'accotement en stabilisé.

-Rue de Lyon : création d'un passage piéton surélevé (au niveau de la MAAF). afin de ralentir les véhicules circulant dans cette zone très fréquentée, notamment par les écoliers.

-Rue de Belley : modification et sécurisation du chemine-

ment piétons au niveau du collège Jeanne d'Arc  
-Impasse Albert Camus (Accès internat du lycée Guiers Val d'Ainan) : reprise en enrobé  
-Place des Tilleuls : réfection du revêtement et reprise de l'emplacement stationnement handicapé.

-Rue Vaucanson : reprise d'enrobé.

-Place de la Poste : reprise d'un affaissement de chaussée  
-Rue Mazagran : reprise d'un revêtement et d'un affaisse-



mobilité réduite ont débutés en 2015 par la création d'un trottoir Place St Clément et place du Marché. Cette réalisation permettra également de sécuriser les déplacements des lycéens nombreux dans ce secteur.

Une place de stationnement handicapé contigüe au parvis de l'église a été aménagée.

Tous les poteaux et potelets de la commune situés en bordure de trottoirs ont été équipés d'un bandeau blanc afin d'être facilement repérables par les personnes mal voyantes.

*Coût de ces opérations : 19 500€ TTC financé uniquement par la commune sans subventions.*

*Suite au diagnostic réalisé en 2010, l'évaluation du coût total des travaux préconisés s'élève à 1 161 912 € TTC. La rénovation débutée en 2015 sera poursuivie tout au long de la mandature.*

ment de chaussée .

-Avenue de la Bergerie-chemin du Grabier : réalisation d'un passage piétons en résine et d'un cheminement en stabilisé par busage du fossé

-Avenue de la Bergerie- chemin de la Rebatière : mise en sécurité d'un cheminement piéton avec reprise de bordures surbaissées pour passage piétons

-Rue du 8 mai 1945 : création d'un cheminement piétons

-Rue de l'Alpette : réfection des trottoirs

-Lotissement de la Guinguette : reprise d'un affaissement de chaussée

-Entretien de l'ensemble des chemins communaux

*Coût total HT : 62 631 €*

*Coût total TTC : 75 157,20 €*

*Les travaux voirie seront poursuivis en 2016.*

*Investissement prévu : environ 95 000 €*

### **La mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics**

Les travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes à

## LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Elle débutera en 2016 par la mise aux normes de la salle polyvalente, l'école maternelle et la gendarmerie pour un coût estimé de 9300 € TTC et se poursuivra jusqu'en 2018 pour la totalité des bâtiments communaux.

*Le coût global est estimé à 96 290 € TTC*

## LES CONTENEURS ENTERRÉS

Les conteneurs enterrés permettent d'optimiser la collecte des déchets et de densifier les volumes. En remplaçant les bacs roulants, du centre ville, ils contribuent à améliorer la salubrité et la propreté de nos rues.

Trois emplacements ont été réalisés en 2015 :  
-Place du Bourg-Neuf  
-Place du Marché  
-Place de la Poste

Ces travaux réalisés en collaboration avec le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) se poursuivront en 2016 par la mise en place de un ou deux nouveaux points de collecte en centre ville.

*Montant de la part communale 2015 : 35 126 €*

## LA RÉNOVATION ET RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE L. MORARD

Voir page 13



# LES ASSOCIATIONS

Par Jean Pierre Piley

Adjoint au maire en charge de la vie associative

L'IKFC (institut karaté full contact)

## L'IKFC DU GUIERS

Karaté full contact vous accueille de 5 à 77 ans en loisirs et compétitions. Il s'enrichit du bodykaraté, kravmaga, défense trainer pour la rentrée 2016.

Andre jacquin 7<sup>ème</sup> dan, Gregorio Albert, 1<sup>ère</sup> dan et Amina Ayed sont les professeurs diplômés. Sabrina Alendrieux, Ayed Amina et Gregorio Albert constituent le bureau.

Contact Facebook  
[www.ikfcduguiers.fr](http://www.ikfcduguiers.fr)  
0609812291

## LES AMIS DE LA COUNTRY (ISERE)

L'association a été créée en août 2012 par 5 passionnés de danse country.

Au fil des ans, le groupe s'est enrichi et compte aujourd'hui 18 membres.



Les amis de la country

Les cours ont lieu au gymnase Palacin, rue de l'Auberge à Pont de Beauvoisin :

Le vendredi de 19h00 à 22h00 : cours débutants, 2<sup>ème</sup> année puis 3<sup>ème</sup> année le lundi de 20h30 à 22h00 (cours avancés)

ponctuellement le mercredi pour des cours de révision Si vous aimez danser pour le plaisir, dans la joie et la bonne humeur et sans esprit de compétition, alors chaussez vos bottes et rejoignez l'association.

Plus de renseignements sur [lesamisdelaecountry.free.fr](http://lesamisdelaecountry.free.fr)

## SPRINT 480

Notre objectif demeure la formation des jeunes coureurs pour essayer d'atteindre le plus haut niveau et qu'ils puissent intégrer de plus grandes formations s'ils le souhaitent quand ils atteignent la majorité et la catégorie espoir.

Les jeunes coureurs font entre

10 et 20 courses sur route par saison, démontrant beaucoup de volonté et d'assiduité.

Ces efforts ayant amené en 2015 2 sélections pour le TRJC (Trophée régional du jeune cycliste). Chaque département sélectionnait 2 coureurs pour chacune des 4 catégories couvrant la tranche d'âge 7-14 ans.

1 sélection en catégorie cadets (15-16 ans) pour la manche finale du championnat au niveau national ainsi que quelques sélections avec l'équipe départementale pour cadets et juniors.

De nouveaux coureurs et encadrants ont rejoint cette année pour participer à cette organisation résolument tournée vers le développement des jeunes.

## ISP BASKET

Après l'accession au championnat régional des séniors filles depuis le début de la saison 2015/16, l'équipe cadet U17M de l'Isère Savoie Pont Basket vient de valider son billet. En effet, lors de la première phase, l'équipe entraînée par Greg et Joris puis coachée par Sandro et Martial a terminée seconde de la poule départementale « 1<sup>ère</sup> division ». Ce classement leur permet d'accéder au championnat régional de

janvier à juin 2016. Ce sont les premiers fruits de 5 ans de formation engagée par l'ISPB qui compte dans ses rangs de nombreux potentiels sur les générations suivantes. 3 de ces potentiels (Adam, Melvin de 2003 et William de 2004) ont été prêtés au club voisin de La Tour Du Pin afin d'obtenir un dossier région benjamins U13M, et s'aguerissent déjà au rythme élevé de cette catégorie depuis le début de saison. Plus d'infos sur notre site : [isere-savoie-pont-basket.fr](http://isere-savoie-pont-basket.fr)

## BOXING CLUB PONTOIS

La petite Fidéline Perrier, 13 ans, de Pont-de-Beauvoisin Isère, a été sacrée championne de France de boxe éducative minime à Angers, en 2015.



# VAP, LA VOITURE À PARTAGER.

Par Catherine Angelin

Adjointe au maire en charge  
de l'environnement



En association avec l'agence de mobilité nord Isère, nous avons mis en place deux arrêts VAP situés vers la salle polyvalente pour l'un et avenue de la Folatière pour l'autre.

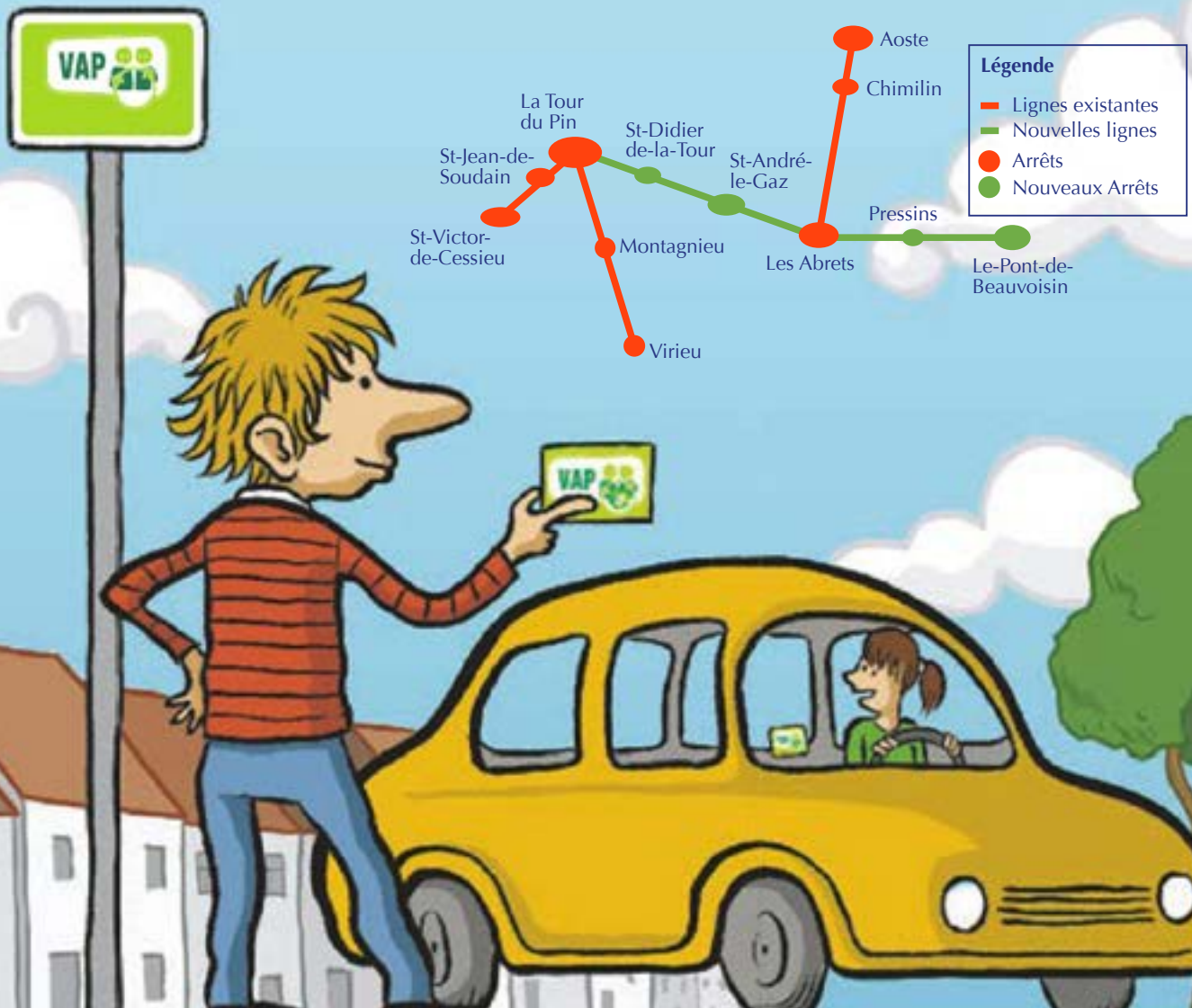
Le VAP c'est la pratique de l'autostop de proximité mais encadré. Après inscription, on est amené en tant qu'automobiliste à prendre en charge les autostoppeurs situés sur les arrêts VAP, mais ce n'est pas une obligation. En tant qu'autostoppeur, on est visible sur les points d'arrêts.

Comment ça marche : Toute personne (à partir de 16 ans avec autorisation

parentale pour les mineurs) s'inscrit au préalable sur internet\*. On peut s'inscrire en tant que piéton ou automobiliste ... ou les deux.

Après impression du mail de confirmation, il faut se rendre en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité. Après signature de la charte, le piéton ou l'automobiliste reçoit une pochette contenant outre sa carte de membre, une vignette (amovible) pour le pare-brise, un brassard et carton de direction.

\* site internet [www.vap-nord-isere.fr](http://www.vap-nord-isere.fr)  
onglet inscription



## LA FIN DES SACS ET DES BACS POUBELLES NON CONFORMES D'ICI FIN 2016

Les sacs poubelles, les bacs ronds et autres corbeilles ne sont plus adaptées aux normes actuelles de collecte des ordures ménagères. Ces contenants, non réglementaires, doivent être collectés manuellement par les agents ce qui n'est pas sans conséquence à plus ou moins long terme pour leur santé. D'après les estimations, moins de 30% des logements de Pont-de-Beauvoisin Isère sont concernés.

Compte tenu des contraintes d'espace dans le centre-ville, l'implantation de conteneurs enterrés pour les ordures ménagères est en cours et va se poursuivre en 2016. L'utilisation des sacs et des bacs non conformes dans le centre-ville devraient progressivement disparaître.

Les usagers situés en périphérie collectés une fois par semaine en sac ou

en bac non conforme et qui ne sont pas desservis par des bacs collectifs devront se munir d'un bac roulant respectant les normes EN 840. Cela contribuera également à une plus grande propreté de l'espace public de notre commune.

Une vente de bacs à prix coutants sera organisée au cours de l'année 2016. Une information plus détaillée vous sera envoyée par courrier avec : les explications de ce changement, les volumes de bacs proposés et les prix correspondants ainsi que les dates et le lieu de vente.

Si vous souhaitez vous équiper par vos propres moyens, le bac devra avoir un volume compris entre 120 et 360 litres ainsi que 2 roues et suivre la norme EN 840.

## CONFORMES AUX NORMES EN-840 ET ADAPTÉS AUX CAMIONS

Votre bac ressemble à ceux-là ? Il est aux normes, **inutile de la changer**.



## NON CONFORMES AUX NORMES EN-840, PAS ADAPTÉS AUX CAMIONS

Ces bacs ne sont pas aux normes. **Ils doivent être remplacés.**



## LE TRI : ON PEUT MIEUX FAIRE

En décembre 2014, le Sictom\* a fait une caractérisation d'une collecte de déchets de Pont de Beauvoisin. La caractérisation est la détermination de la composition d'une poubelle pour connaître la quantité de déchets recyclables encore collectés avec les ordures ménagères.

Les résultats montrent qu'il reste encore des efforts à faire puisque 43% des déchets présents auraient pu être recyclés et pour un certain nombre valorisés.



Parmi les 17% dédiés au tri sélectif regroupent : 4% de papiers, 6% de cartons/briques, 2% d'emballages métalliques, 2% de plastiques recyclables et 3% d'emballages en verre.

Les déchets alimentaires peuvent être compostés, les papiers les emballages ainsi que le verre. Les vêtements, chaussures sont valorisés dans différentes filières. Tout ce qui peut être valorisé et ne l'est pas non seulement ne rapporte pas d'argent mais de plus augmente le tonnage de déchets à incinérer donc le coût de traitement.

L'installation des containers enterrés et les poubelles à couvercle jaune, les colonnes verres doivent nous permettre de faire de réels efforts pour mieux trier nos déchets.

\* Sictom : Syndicat Interdépartemental de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères <http://www.sictom-guiers.fr>

## UN JARDIN PARTAGE A PONT

### POUR NOS JEUNES À PARTIR DE 11 ANS

Le Pôle Jeunesse Les Vallons du Guiers propose aux jeunes de 11 à 17 ans des activités variées les samedis et durant les vacances scolaires sur le site du PIJ (pôle information jeunesse), situé vers le lycée Pravaz (un accueil à partir de 10ans est possible pour certaines activités).

Les activités proposées sont variées : culturelles, manuelles, sportives, découverte, sorties, visites...

Les envies et suggestions des jeunes sont prises en comptes dans l'élaboration des programmes. Chaque année, le Pôle jeunesse accompagne également un groupe de jeunes dans l'élaboration d'un projet avec nuitées (parc d'attraction, séjours dans les arbres, visite de Paris, ...).

#### **NOUVEAU en 2016 :**

Un programme « événements de jeunes » propose des sorties variées spécifiques: concerts, spectacles divers, rencontres sportives... une ouverture pendant les vacances de fin d'année du 19 au 21 décembre 2016.

Réalisation 2014/2015 : rénovation abribus du lycée Pravaz, Atelier cuisine



Envie de retrouver un lien avec la terre et la nature ? De cultiver de bons légumes pour toute votre famille ? De rencontrer d'autres personnes pour jardiner ? Le jardin partagé de Pont de Beauvoisin peut vous accueillir.

Le jardin partagé est un jardin animé et cultivé collectivement par les habitants qui souhaitent produire et consommer des légumes sains. Il est ouvert à tous, petits et grands, avec ou sans connaissance en jardinage. On partage

les semences, les plants, les savoirs. On s'y retrouve pour des moments conviviaux ou culturels. Des animations à thème peuvent s'organiser entre voisins, avec les enfants, les personnes âgées. Les municipalités de Pont de Beauvoisin Isère et Savoie sont impliqués dans le projet.

Deux sites : un en Isère et en Savoie. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à appeler à Acty Initiatives au 06.12.98.77.25

## APRÈS PRESQUE 2 ANS DE MANDAT. QUOI D'NEUF À PONT DE BEAUVOISIN ?

### **Les promesses : Baisse des indemnités des élus ?**

Quelle ne fut pas notre surprise d'avoir, en avril 2015, à voter une augmentation des indemnités des élus motivée par le maintien de la majoration chef-lieu de canton et le passage à 3 500 habitants. Or ces deux éléments existaient lors de notre mandature. L'économie annoncée aura donc été de courte durée et ce sont essentiellement le maire et ses adjoints qui sont les bénéficiaires de la hausse.

### **La sécurité**

Lors du vote du budget 2014, nous avons accordé une ligne à la vidéo-surveillance. Aucune suite n'a pour l'instant été donnée, si ce n'est dans les discours.

### **La communication**

Que sont devenus les supports qui nous permettaient de communiquer avec la population ? Le site internet, apprécié lors de notre mandat pour son interactivité, est maintenant presque inexistant. Quant aux bulletins municipaux, leur nombre est réduit à peau de chagrin. Enfin, nous, et beaucoup d'autres, attendront sûrement jusqu'à la fin du mandat pour voir déboucher un projet viable dans la Manufacture des Tabacs. Qui est assez naïf pour y croire ? Mais il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui y croient !! Nous aurions beaucoup de sujets à développer mais la place laissée à l'opposition dans le bulletin municipal est limitée.

### **Les quatre élus de l'opposition**



# CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Par **Bernard Lecomte**

Responsable technique de la mairie.



Devant l'inquiétude d'habitants de Pont nous signalant par endroits la présence de pins infestés de nids de chenilles processionnaires, nous avons souhaité faire un point sur ce problème.

Réglementaire tout d'abord, il est important de rappeler qu'un arrêté municipal daté de mai 2006 prescrit l'élimination des chenilles aux propriétaires concernés. Les contrevenants s'exposent même à une amende en cas de non-respect de cette mesure.

Pourquoi un tel arrêté ?

La chenille processionnaire du pin représente un réel problème de santé publique. La bestiole est en effet couverte de poils urticants pouvant causer de graves lésions aux personnes et aux animaux même sans contact direct. Il faut se garder de penser que certains ne sont pas atteints par ces allergies.

Une personne indemne peut en effet voir apparaître ou développer des allergies de plus en plus sévères au fil du temps en cas d'expositions répétées.

Le cycle biologique de l'insecte.

Les chenilles sortent des nids et descendent en procession de plusieurs dizaines d'individus le long des troncs en fin d'hiver. Cette année, suite aux conditions météo

dans une zone de plusieurs dizaines de mètres autour de l'arbre. Elles ne tardent pas à se transformer en chrysalides. Elles sortent sous forme de papillons en juillet-août. Ces papillons s'accouplent alors autour des arbres hôtes



particulièrement clémentes, les premières processions ont déjà été observées dès fin janvier ... Les chenilles rentrent alors dans le sol

et pondent sur les rameaux sommitaux. Les petites chenilles éclosent au début de l'automne et s'assemblent pour former des nids de soie

dans lesquels elles hivernent non sans sortir de nuit pour grignoter les jeunes pousses. Le cycle recommence alors, immuable.

La lutte contre l'insecte. Des pièges existent, qui se posent autour des troncs, pour récupérer les chenilles et les détruire. Assez efficaces, ils imposent néanmoins de grandes précautions lors des manipulations.

Au moment des accouplements, on peut également poser des pièges à phéromones dans les arbres. Les mâles seuls sont attirés et encollés sur des panneaux de glu. Ce dispositif est cependant purement anecdotique et renseigne surtout l'utilisateur sur la quantité des insectes présents et la fréquentation des sites infestés. On ne peut pas compter sur ces pièges pour réguler efficacement une population.

Quand les nids sont en place au début de l'automne, le moyen le plus efficace consiste à pulvériser sur les nids une solution à base de





tentées par l'intervention. Il est conseillé de faire appel à des professionnels qui interviennent avec des équipements de protection adaptés. Rares sont les prédateurs naturels de la processionnaire du pin. On peut noter cependant la mésange et le coucou qui consomment les chenilles et l'insecte adulte. Un certain scarabée mange également les chenilles. A vous de favoriser la venue de ces alliés naturels dont l'impact reste toutefois anecdotique. Depuis longtemps confronté au problème, l'ONF préconise la destruction pure et simple des arbres infestés. On imagine l'impact sur les grands peuplements forestiers ...

Conscients que le problème de la chenille processionnaire soulève de nombreuses inter-

rogations auprès des habitants, la Municipalité propose aux personnes concernées de venir s'inscrire en Mairie au début de l'automne, afin qu'une démarche commune soit ainsi mise en place afin de leur faire rencontrer un prestataire pour diminuer les coûts d'intervention (déplacement et application). Nous ne serons probablement jamais vainqueurs dans la lutte contre cet insecte, mais nous pouvons par ces pratiques et notre volonté contenir les populations de chenilles et les rendre ainsi moins préjudiciables à nos concitoyens.

#### LA PYRALE DU BUIS

Les propriétaires de buis seront bien avisés cet été de surveiller ces végétaux dans leur jardin. Des attaques

estivales de pyrales du buis ont déjà eu lieu en 2015 sur le territoire communal et cette année promet d'être décisive, compte-tenu de cet hiver très doux.

Là encore, c'est un petit papillon qui sévit, venant pondre au cœur de ces végétaux au feuillage très dense. La chenille ne tarde pas à éclore et à manger voracement les feuilles de l'arbuste. Attention, les chenilles commencent par l'intérieur de l'arbuste et restent ainsi un moment à l'abri des regards. Quelques semaines suffisent pour déplumer complètement un buis. Les individus très atteints ont peu de chance de survivre, ce qui est dramatique pour les jardins et leur propriétaire.

Une petite inspection régulière s'impose donc (une fois par semaine). Passez et caressez les branches de vos buis. Si vous voyez des petits papillons blancs et brun s'envoler, la bestiole est là et il vous faut intervenir sans délai. Une inspection visuelle au cœur de l'arbuste vous confirmera la présence de chenilles et de chrysalides (présence de soies semblables à des fils d'araignée dans les feuilles). A noter qu'à l'inverse des chenilles processionnaires du pin, celles-ci sont absolument inoffensives.

Le traitement, facile à mettre en œuvre, consiste là aussi à pulvériser une préparation à base de « bacille de Thuringe » comme pour la processionnaire. Renouvelez l'opération si besoin régulièrement. Produits et conseils sont disponibles dans toutes les bonnes jardinerie.

C'est à ce (petit !) prix que l'on pourra préserver ces modestes et souvent très anciens arbustes qui constituent des pièces maîtresses dans nos jardins.

« bacille de Thuringe ». Cette bactérie tue les chenilles en s'attaquant à leur tube digestif. Sur les arbres hauts, l'application est difficile et nécessite des moyens adaptés pour atteindre les nids. En ce qui concerne la Commune, nous faisons intervenir une entreprise, ce qui nous garantit l'efficacité de l'application. Compte-tenu du produit utilisé, ce type d'intervention est respectueuse de l'environnement. Tout au long de l'hiver, la destruction des nids est possible en coupant les branches atteintes et en les brûlant. Attention, elles doivent être incinérées dans des feux intenses pour limiter le plus possible la diffusion dans les fumées des poils urticants. Des dérogations existent pour ne pas contrevenir à l'arrêté préfectoral interdisant les feux de jardin. Il faut également redire la remarque faite plus haut et mettre en garde les personnes



## BORNE DE RECHARGE POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES.

La municipalité a décidé d'installer une borne de recharge pour véhicules électriques près de la poste (voiture et vélo). Cette borne possèdera un point de charge qui pourra, en fonction des besoins, accueillir un deuxième point de charge. Cette opération en coopération avec le SEDI (Syndicat des Énergies du Département de l'Isère) verra l'implantation de 305 bornes sur le département. Co-financée par l'ADEME et le SEDI, le coût est de 1 800€ H.T. pour la commune et également de 1 800€ H.T. pour notre communauté de communes Les Vallons du Guiers. Les coûts de fonctionnement et d'entretien seront entièrement à la charge du SEDI. Chaque borne sera dotée de deux types de prises :

- La prise type 2 est le Standard européen.
- La prise Type 3 est le type de prise que Renault utilise.

Le tarif de recharge à ces bornes sera de 3 €.



## DES SACHETS POUR LES DEJECTIONS CANINES

La commune constate une recrudescence des déjections canines en centre-ville. La municipalité a créé des aires pour les besoins des chiens et mis en place des distributeurs de sachets, merci de les utiliser.

Rappel : il est interdit d'abandonner des déjections animales en dehors des emplacements autorisés sous peine d'une amende de 68 euros



**ALARME  
TÉLÉPHONE  
ÉLECTRONIQUE**

61 Bis Av. de la Folonère - BP12  
38 480 - PONT DE BEAUVOISIN

**TEL**  
04  
76  
32  
83  
22

**FAX**  
04  
76  
37  
09  
78

**Installation sécurité habitation**

- Alarme incendie
- Caméras d'entrée
- Surveillance vidéo
- Sécurité habitation
- Téléphonie
- Interphonie
- Détecteur d'intrusion
- Surveillance de personnes
- Transmission par fibre optique

**c'est :**

- + de 32 ans d'expérience
- + de 40 professionnels à votre service
- + de 26 ans de certification AFSAD
- + de 5000 installations

Présent sur toute la France

# néoleek coiffure

8 avenue Pravaz  
38480 Pont de Beauvoisin

04 76 37 27 22

Du mardi au vendredi  
de 9h00 à 19h00

Samedi : de 8h00 à 18h00



néoleek  
PONT

# Meunier

CHARCUTIER  
**TRAITEUR**

Mariages  
Baptêmes  
Lunchs  
Repas  
Plats cuisinés

6, rue du professeur Trillat  
38480 Pont de Beauvoisin

Tél. 04 76 37 03 08

# Ambre Services

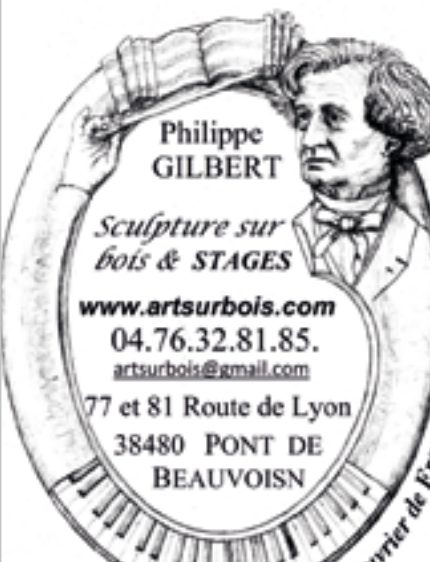
DES PROFESSIONNELS DE L'AIDE À DOMICILE  
POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

*aide à domicile*

- ✓ Services aux personnes dépendantes  
Aide à la toilette, au lever & coucher  
Aide à la mobilité, Livraison de repas...
- ✓ Services à la vie quotidienne  
Travaux ménagers, entretien du linge, vitres...
- ✓ Services à la famille  
Garde d'enfants, accompagnement...

Pour toute information  
04.76.05.51.89

Structure agréée, conventionnée, tarifiée par le Conseil Général de l'Isère



Philippe  
GILBERT

Sculpture sur  
bois & STAGES

www.artsurbois.com  
04.76.32.81.85.  
artsurbois@gmail.com

77 et 81 Route de Lyon  
38480 PONT DE  
BEAUVOISIN

Meilleur Ouvrier de France

N°SIRET 331 791 023 00015



France Noyer S.A.  
Zone Artisanale  
46320 ASSIER



Sylvalpes S.A.S.  
Au Maréchal de Laitre de Tassinay  
38480 PONT-DE-BEAUVOISIN

**Achats de noyers sur pied**

**TÉL : 04 76 32 90 71**



RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

3 Place Saint-Clément  
38480 PONT DE BEAUVOISIN  
Tél : 04 76 31 00 68  
pont@beauvoisin-solvimo.com  
www.pontdebeauvoisin-solvimo.com

★★★★★

«La vente s'est bien passé, nous remercions l'agence qui a été très efficace dans la négociation de cette vente.»

14/25/01/2016

Nos clients **RECOMMANDENT** notre agence SOLVIMO à hauteur de **94%**



## Besoin d'un raccordement ou d'un branchement provisoire ?

Puissance < 36KVA ☎ 09 69 32 18 53 [www.erdf-connect.fr](http://www.erdf-connect.fr)

Puissance > 36KVA ☎ 09 69 32 18 99

Photovoltaïque ☎ 09 69 32 18 00

Courte durée (<28J) ☎ 09 69 32 18 22



## Autres questions

Particuliers ☎ 09 69 32 18 53

Professionnels ☎ 09 69 32 18 54

Entreprises ☎ 09 69 32 18 99

Professionnels de l'Immobilier et de la Construction ☎ 09 69 32 18 77



## Besoin d'être dépanné ?

☎ 09 726 750 38

## Besoin de faire une déclaration de travaux ou une DICT ?

☎ 04 76 20 85 89

[www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

## Besoin de choisir un fournisseur d'électricité ?

☎ 0 801 112 212

[www.cre.fr](http://www.cre.fr) ou [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)



## Votre interlocuteur privilégié

### Electricité Réseau Distribution France

ERDF Isère - 5 rue du Creuzat - 38080 L'Isle d'Abeau

### Daniel WAJDA

☎ 04 74 18 17 21

☎ 06 82 56 62 17

✉ [daniel.wajda@erdf.fr](mailto:daniel.wajda@erdf.fr)



@erdf\_alpes

[www.erdf.fr](http://www.erdf.fr)



Téléchargez l'application « ERDF à mes côtés »

#### ▶ Votre Accueil Raccordement Electricité

Demande de raccordement neuf, branchement provisoire, déplacement d'ouvrages existants (support, réseau, coffret, comptage), véhicules électriques (borne et recharge).

[erdf-connect](http://erdf-connect.fr)

☎ 09 69 32 18 11

#### ▶ Votre espace collectivités locales

Accès sécurisé à des informations sur les travaux, les réseaux et les actualités locales.

[www.erdf.fr/collectivite-locale](http://www.erdf.fr/collectivite-locale)

#### ▶ Vos déclarations et avis de travaux DT / DICT / ATU

[www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

☎ 04 76 20 85 44

#### ▶ Service Urbanisme

Instruction des certificats d'urbanisme, des permis de construire, de démolir, d'aménager, des déclarations préalables.

[erdf-cuau-silona@erdf.fr](mailto:erdf-cuau-silona@erdf.fr)

☎ 04 38 12 18 74

#### ▶ Dépannage réservé aux élus 24/24H, 7/7j

Quartier, hameau, habitation ou bâtiment sans électricité / Dommages aux réseaux par chute d'arbre, accident de voiture, etc... / sécurisation / élagage / branchements forains illicites,...

☎ 0 811 010 212 + code INSEE

#### ▶ Votre raccordement producteurs : photovoltaïque, éolien, autre

Raccordement des installations de production quelle que soit leur puissance.

☎ 09 69 32 18 00

Pour vos administrés :  
accueil du distributeur

Dépannage

☎ 09 72 67 50 38

Autres renseignements

☎ 09 69 32 18 53



**ERDF**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

## FOCUS

### Arrêté d'Interdiction d'affichage sauvage sur le territoire de la commune

Article 1 : L'affichage associatif est règlementé par le code de l'Environnement qui précise que la commune doit disposer d'un ou plusieurs emplacements destinés à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

Dans ce cadre, la commune de Pont de Beauvoisin met à disposition :

- Un panneau lumineux
- Des panneaux d'affichage libre implantés comme suit :
  - Devant la mairie
  - Reculfort
  - Avenue de la Folatière
  - Rond-point avenue de la Bergerie
  - Rond-point Clermont
  - Rond-point Pravaz

Article 2 : Il est interdit d'apposer des affichages sur les panneaux et poteaux de signalisations routières, les feux tricolores, les arbres, les poteaux électriques et téléphoniques, les cabines téléphoniques, plus généralement sur tout le mobilier urbain.

Article 3 : L'accès aux panneaux est réservé à l'information municipale, aux associations à but non lucratif, communales et/ou limitrophes, pour leurs manifestations.

Les affiches, de format maximal A3, ne peuvent être anonymes et doivent comporter le nom et l'adresse de l'association. Elles seront disposées sur les panneaux prévus à cet effet 15 jours au maximum avant la manifestation prévue et retirées dans les 48 heures suivant la manifestation.

L'affichage directionnel ne sera autorisé que le jour de la manifestation et retiré dans les 48 heures suivant la manifestation.

Article 4 : Tout affichage ne respectant pas les présentes prescriptions, sera immédiatement enlevé par la police municipale, les services techniques ou toute personne dûment habilitée.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Sous-préfet, ainsi qu'à la police municipale et aux services techniques de la commune, chargés de son exécution.

## ELECTRONIC' SERVICE

### MAINTENANCE MICRO-INFORMATIQUE

Toutes Marques - Assemblage - Evolution  
Installation - Vente de pièces

**OUVERT DU MARDI AU SAMEDI MATIN  
DE 9 H À 18 H**

1, rue du Professeur Trillat - 38480 Le Pont-de-Beauvoisin  
Tél. : 04 76 32 85 88 - Fax : 04 76 32 87 09  
[www.electronic-service38.fr](http://www.electronic-service38.fr) - [info@electronic-service38.fr](mailto:info@electronic-service38.fr)



## FABRICE & CATHY

**MÉDICAL ASSIS :**

Hospitalisations, dialyses, radiothérapies, orthophonistes...

**TRANSPORTS TOUTES DISTANCES :**

Gares, aéroports, colis

**MINIBUS 9 PLACES :** pour vos sorties en groupes

**06 11 99 50 06 04 76 37 68 50**

Communes de stationnement : Le Pont de Beauvoisin 38 et 73  
Fressins - Romagnieu - St Jean d'Avelonne



« Prochainement sur Pont de Beauvoisin »

« La résidence du Centre » vous proposera des appartements au cœur de votre ville ! Cette petite résidence sécurisée de 12 logements vous offrira des prestations de qualité avec balcons, caves et garages. Et pour un meilleur confort, un ascenseur desservira tous les appartements.

Résidence conforme à la RT 2012

Pour plus de renseignements contacter Doriane au 06 59 57 04 80

## RESTAURANT KEBAB

A emporter ou sur place

**100%  
HALAL**

Ouverture 6 jours/7

de 11 h à 14 h et de 17 h 30 à 22 h

Fermé le dimanche midi et le lundi

## LE BOSPHORE

9 rue Alexandre Dumas  
38480 PONT DE BEAUVOISIN  
Tél : 04 76 31 78 93

## LE BOSPHORE



**04 76 31 78 93**

**A EMPORTER OU SUR PLACE**

## PORTFOLIO

Les élus et les acteurs économiques se sont mobilisés le samedi 12 mars 2016 en faveur de la réunion des communautés des communes des Vallons du Guiers, Val Guiers et Lac d'Aiguebelette. Retrouvez ce grand moment de partage et de solidarité!







**La TNT HD arrive le 5 avril 2016.**

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes :  
équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

[www.recevoirlaTNT.fr](http://www.recevoirlaTNT.fr)

**0970 818 818**

(prix d'un appel local)

